

Stratégie d'échantillonnage des lieux du REPHYTOX pour les pectinidés pour les départements de la Manche, du Calvados et de la Seine-Maritime - Version 02

Procédure de surveillance sanitaire
(contrôle officiel)

Date d'application : 01/06/2024

Référence interne : ODE/UL/LER/N/24-02

Diffusion : Libre

<p>Titre du rapport : Stratégie d'échantillonnage des lieux du REPHY Sanitaire et REPHYTOX pour les pectinidés pour la région Normandie - Procédure de surveillance sanitaire (contrôle officiel) - Date d'application : 01/06/2024</p>	
<p>Référence interne :</p>	<p>Date de publication : juin 2024</p> <p>Version : 2.0.0</p>
<p>Diffusion : libre (internet)</p>	<p>Référence de l'illustration de couverture</p>
<p>restreinte (intranet) – date de levée d'embargo : AAA/MM/JJ</p>	<p>Langue(s) : français</p>
<p>interdite (confidentielle) – date de levée de confidentialité : AAA/MM/JJ</p>	
<p>Résumé/ Abstract : <p>Cette procédure a pour objet de décrire la stratégie d'échantillonnage des lieux de surveillance du REPHY Sanitaire et REPHYTOX dans la région Normandie. Les logigrammes, présentés par secteur géographique, indiquent la logique opérationnelle à suivre entre les lieux de surveillance du REPHY et du REPHYTOX dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de ces réseaux. Ces stratégies sont détaillées dans le document de procédure nationale REPHYTOX (version en vigueur) et plus particulièrement dans le paragraphe « STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE »</p> </p>	
<p>Mots-clés/ Key words : REPHY, REPHYTOX, réseaux de surveillance, toxines, procédure, logigrammes, pectinidés, Normandie</p>	
<p>Comment citer ce document : Francoise S. (2024). Stratégie d'échantillonnage des lieux du REPHY Sanitaire et REPHYTOX pour les pectinidés pour la région Normandie- Procédure de surveillance sanitaire (contrôle officiel) – Date d'application : 03/06/2024. ODE/UL/LER/N/24.19p.</p>	
<p>Commanditaire du rapport : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire / Direction Générale de l'Alimentation / Bureau des Produits de la Mer et d'Eau Douce (MASA/DGAL/SAS/SDSSA/BPMED)</p>	

Nom / référence du contrat : <input type="checkbox"/> Rapport intermédiaire (réf. bibliographique : XXX) <input checked="" type="checkbox"/> Rapport définitif	
Projets dans lesquels ce rapport s'inscrit (programme européen, campagne, etc.) : Surveillance du phytoplancton et de l'hydrologie dans les eaux littorales : REPHY (P305-0020) - Surveillance des phycotoxines dans les organismes marins : REPHYTOX (P305-0020)	
Auteur(s) / adresse mail Sylvaine FRANCOISE- sylvaine.francoise@ifremer.fr	Affiliation / Direction / Service, laboratoire IFREMER/ODE/UL/LERN
Encadrement(s) : littoral.lern@ifremer.fr	
Validé par: Coordination REPHY/REPHYTOX – coord.rephy@ifremer.fr La Direction Inter-Régionale de la Mer	

Sommaire

1. OBJET	5
1.1 Objectif	5
1.2 Cadre	5
1.3 Référentiel cartographique	5
2. NOTICE DES LOGIGRAMMES	6
3. LOGIGRAMME PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE	7

Cette nouvelle version met à jour :

- *Les lieux et périodes à risque toxines lipophiles pour l'année 2024.*
- *La nouvelle délimitation des zones pétoncles en Manche-Ouest*

Rédigé par : Sylvaine FRANCOISE

Vérifié par :

*Coordination REPHY-
REPHYTOX*

Approuvé par :

Coordination REPHY-REPHYTOX

Date : 30/05/2024

Original signé

1. OBJET

1.1 Objectif

Cette procédure a pour objet de décrire la stratégie d'échantillonnage des lieux de surveillance du REPHYTOX sur le territoire de compétence des Département 50-14 et 76. Elle est produite par le LER-N, et référencée dans son système documentaire.

1.2 Cadre

Les logigrammes, présentés par secteur géographique, indiquent la logique opérationnelle à suivre entre les lieux de surveillance du REPHY et du REPHYTOX dans le cadre de la mise en œuvre des stratégies de ces réseaux. Ces stratégies sont détaillées dans le Cahier de procédures REPHYTOX et particulièrement dans le paragraphe « STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE »¹.

Trois cas de figures principaux coexistent :

- Le suivi côtier régulier de l'ensemble des familles de phytoplancton potentiellement toxique
- Le suivi en zone et période à risque pour les toxines lipophiles
- Le suivi systématique des trois familles de toxines en période de pêche des gisements au large et à grande profondeur

Les lieux à risque pour les toxines lipophiles et périodes à risque sont issues de la dernière version du document national « Lieux et périodes à risque 2024 pour les toxines lipophiles. Complément aux prescriptions REPHYTOX Version provisoire d'octobre 2023 ». Deux versions sont établies: une version provisoire en fin d'année pour l'année n+1, et une définitive émise courant de l'année n.

La version en cours est téléchargeable à l'adresse suivante :

<https://archimer-intranet.ifremer.fr/doc/00890/100183/>

1.3 Référentiel cartographique

Les coordonnées des lieux de surveillance sont consultables sur le site web SURVAL de l'Ifremer mis à jour quotidiennement, à l'adresse suivante : <http://wwz.ifremer.fr/surval/>

¹ Neaud-Masson Nadine, Lemoine Maud (2020). Procédure nationale de la surveillance sanitaire des phycotoxines réglementées dans les zones de production de coquillages. Prescriptions du réseau de surveillance des phycotoxines dans les organismes marins (REPHYTOX). Novembre 2020 - ODE/VIGIES/20-11. <https://doi.org/10.13155/56600>
Stratégie d'échantillonnage des lieux du REPHY Sanitaire et REPHYTOX pour les pectinidés pour la région Normandie - Version 2- Date d'application : 01/06/2024

2. NOTICE DES LOGIGRAMMES

Zone marine / Baie de ...

Nom et numéro de la (des) zone(s) marine(s) quadriges (Q²) / du secteur géographique

CADRE VERT: lieux de surveillance **COQUILLAGE**

Libellé Q² du point de prélèvement + (*taxon*) à prélever

Fréquence minimale de 15 jours pour les gisements au large, hebdomadaire en alerte.



Lien logique hors alerte



Lien logique en alerte



Retour à la normale selon les prescriptions du cahier REPHYTOX si épisode toxique



Résultat non-conforme si phytoplancton ou phycotoxines supérieurs au seuil en vigueur ou au demi-seuil pour les toxines lipophiles

En cas d'alerte phycotoxines, les prélèvements de coquillages sont à reconduire jusqu'à obtention de deux résultats conformes successifs.

Semaine N

Semaine N, Semaine N+1... Logique temporelle

Remarques du LER :

....

Commentaire du LER



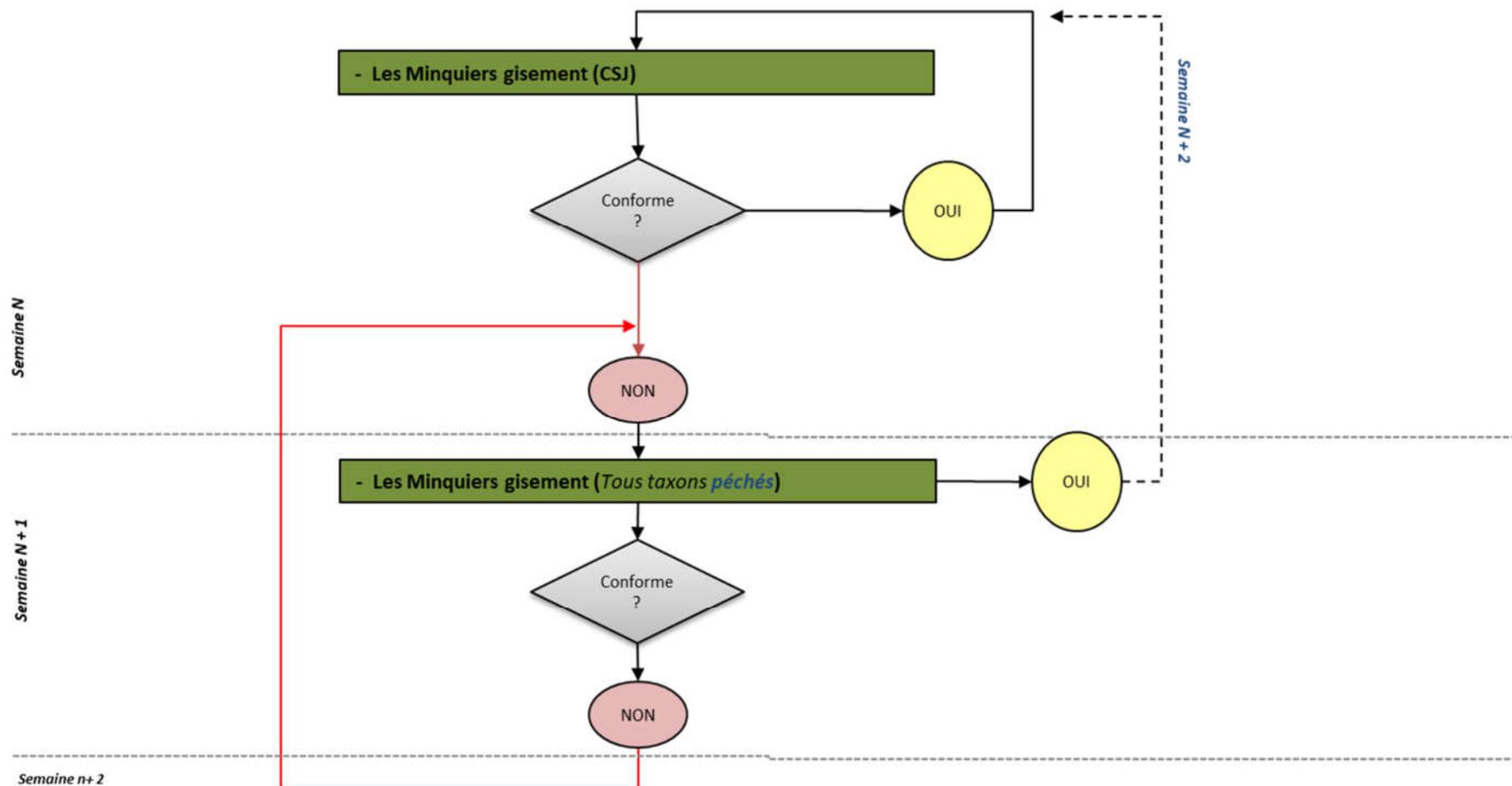
Limites maritimes

**LA RÉALISATION DES PRÉLÈVEMENTS, PLANIFIÉS OU EN ALERTES, EST CONDITIONNÉE A UN ACCÈS FAVORABLE A LA RESSOURCE.
CES LOGIGRAMMES SONT SOUMIS A AMÉLIORATION CONTINUE, LES STRATÉGIES D'ÉCHANTILLONNAGE SONT PRÉSENTÉES À TITRE INDICATIF ET SONT SUSCEPTIBLES
D'ÉVOLUER EN FONCTION DES SIGNAUX ENVIRONNEMENTAUX NOUVEAUX**

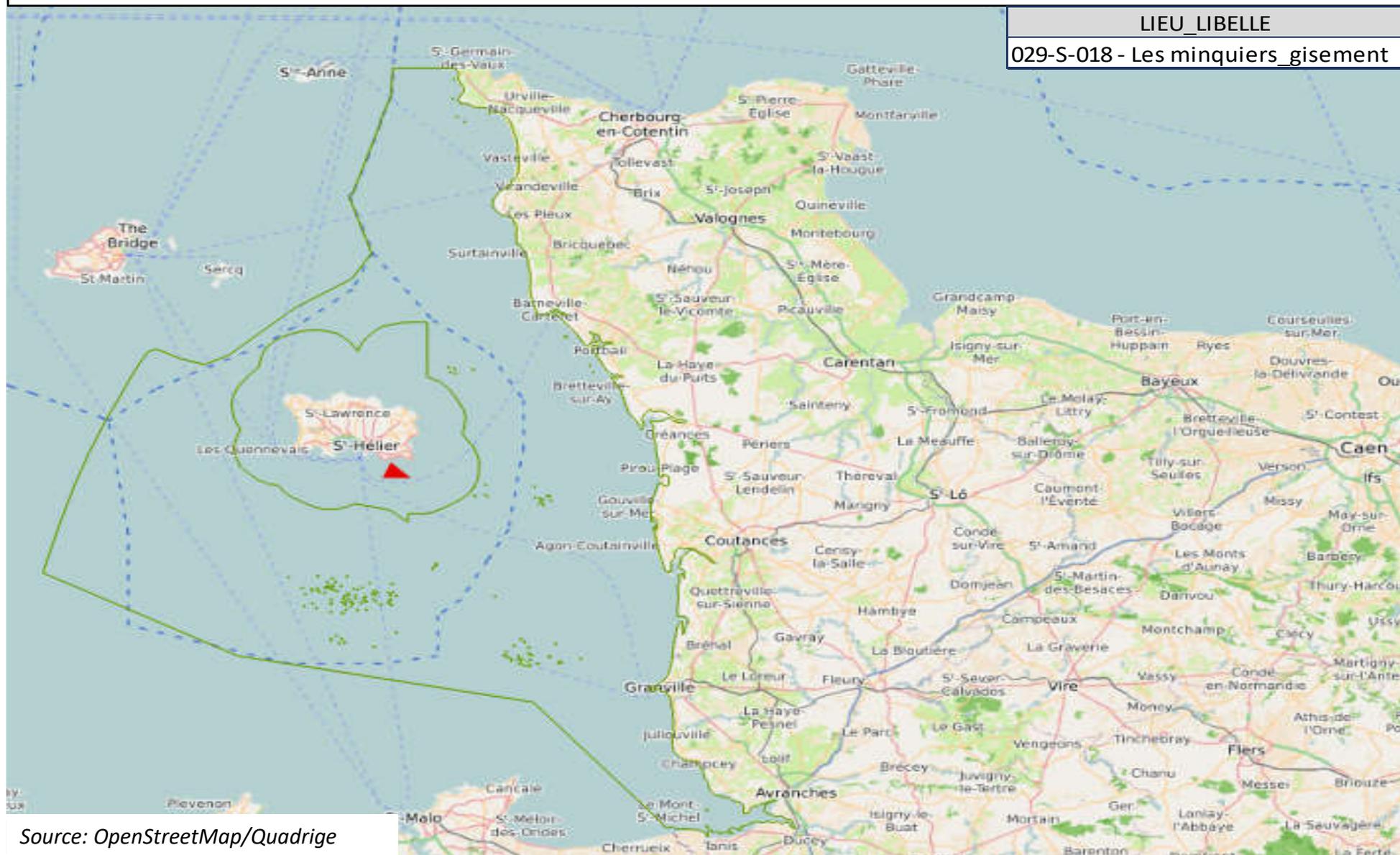
Erreur ! Source du renvoi introuvable.

3. LOGIGRAMME PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Zone marine quadrige 018 / Secteur géographique : Manche / CSJ - Les Minquiers gisement

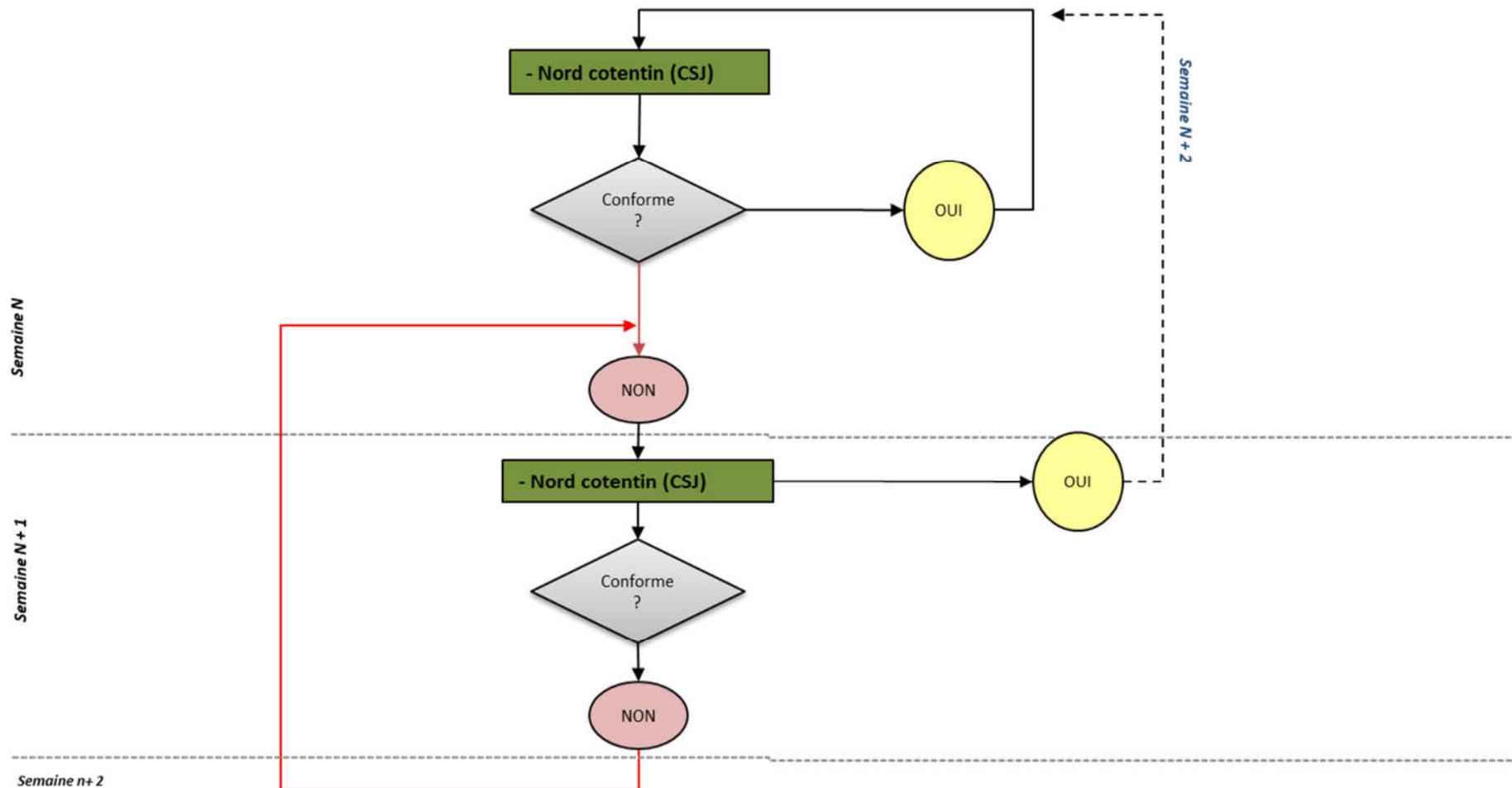


Zone marine Quadrige 029 / Secteur géographique : Manche / Les minquiers_gisement



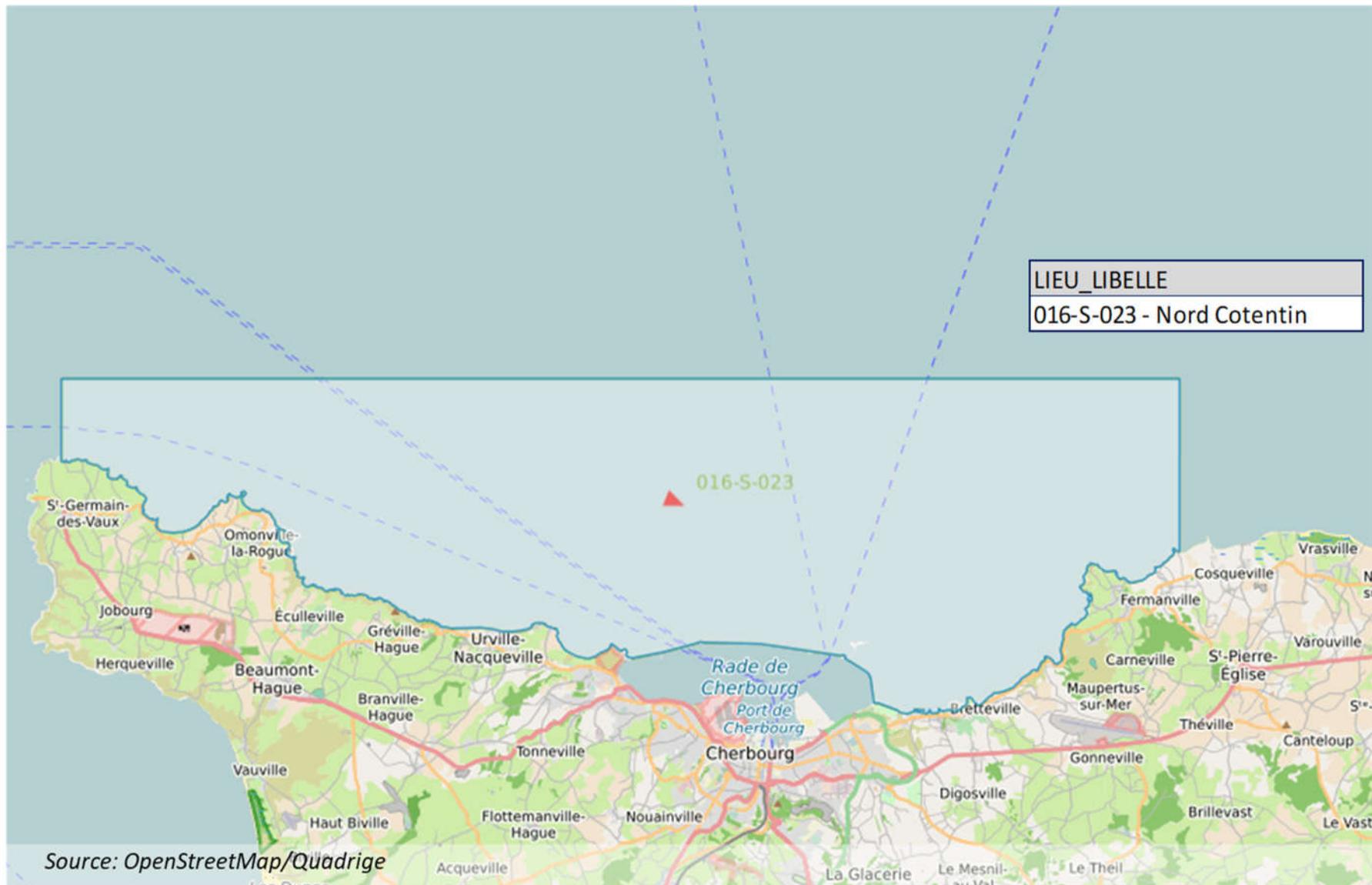
Source: OpenStreetMap/Quadrige

Zone marine quadrige 016 / Secteur géographique : Manche / Nord Cotentin

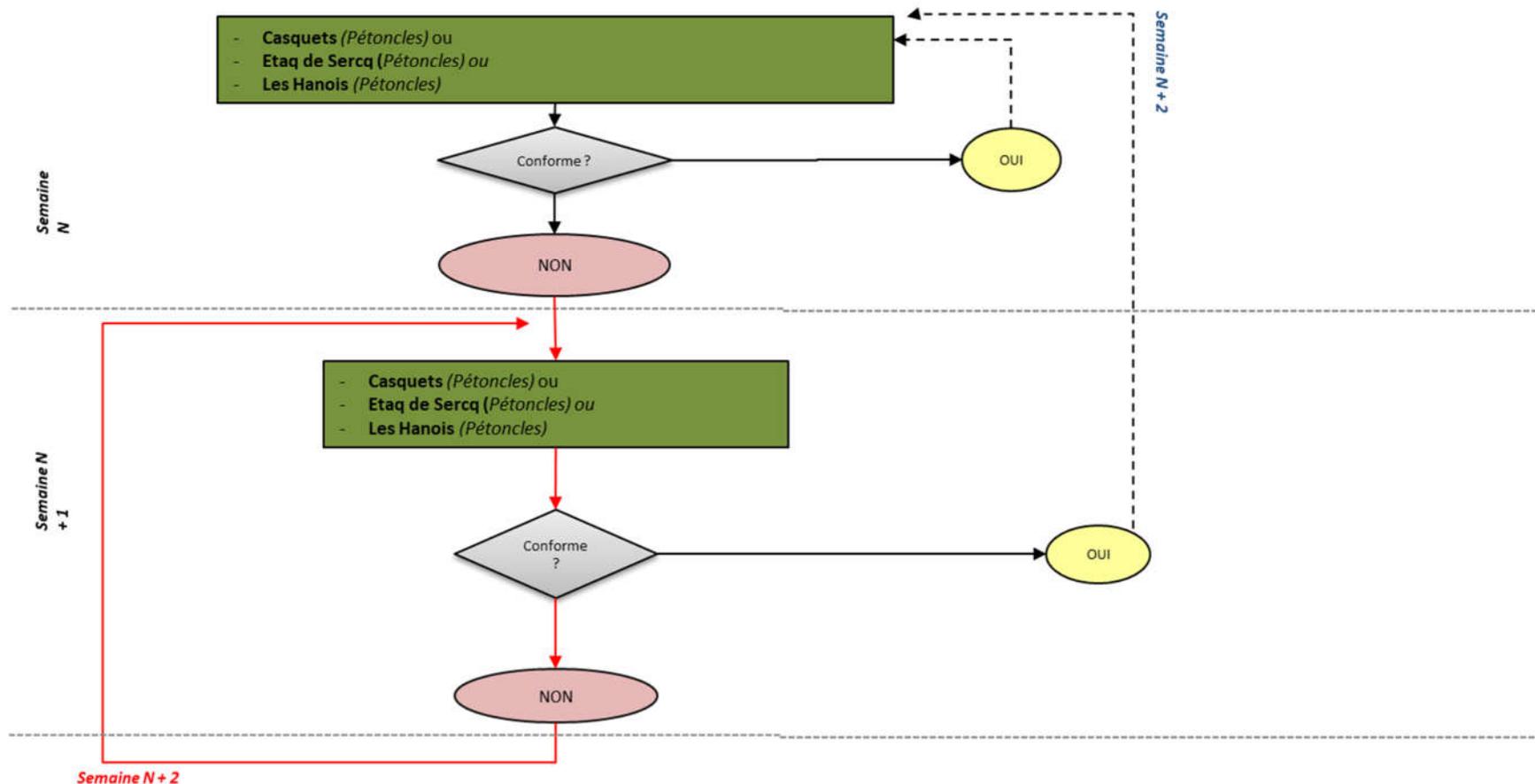


Remarques du LERN : Néant

Zone marine Quadrige 016 / Secteur géographique : Manche / Nord cotentin



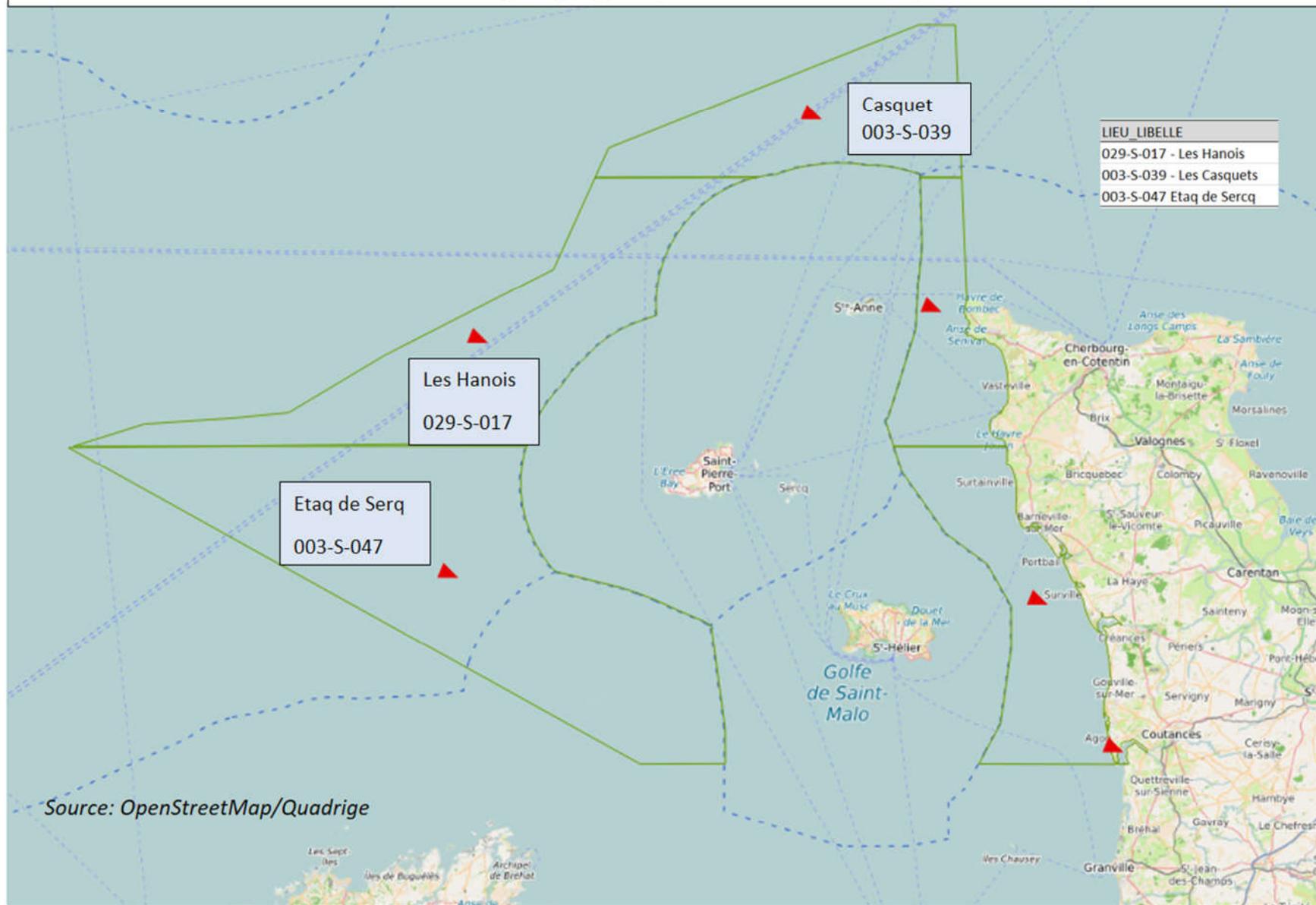
Zones marines quadrige 03 & 29/ Secteur géographique : Manche / Casquets – Hanois - Sercq



Remarques du LERN : : Zones et périodes à risques 2024

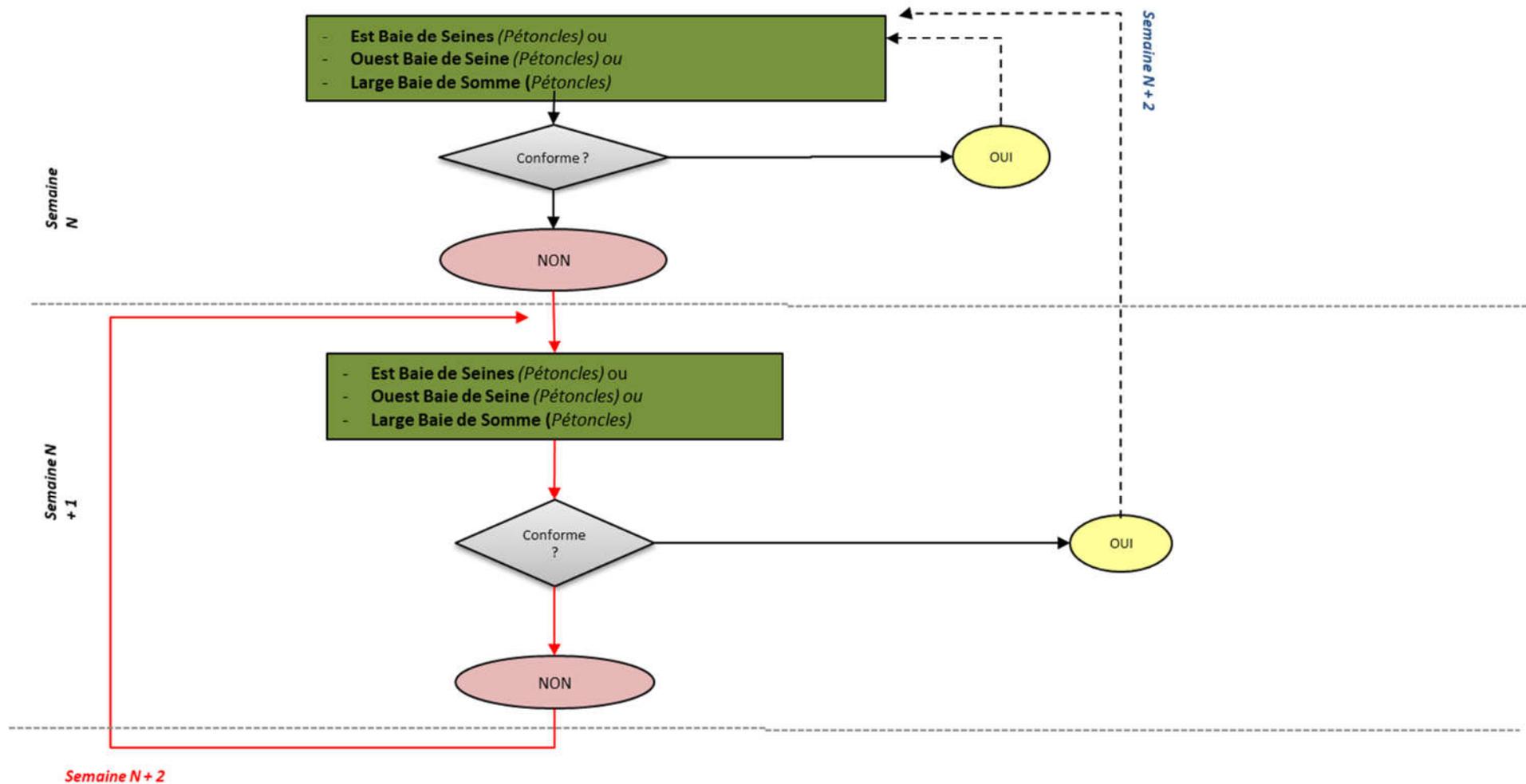
Zone marine	Lieu concerné de la zone		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
003 - Manche Nord Est - large	003-S-039	Casquet												
029 - Jersey - Guernesey	029-S-016	Etaq de Sercq												
029 - Jersey - Guernesey	029-S-017	Les Hanois												

Zone maritime 03 & 29 / Secteur géographique: Manche/ Casquets - Sercq - Hanois



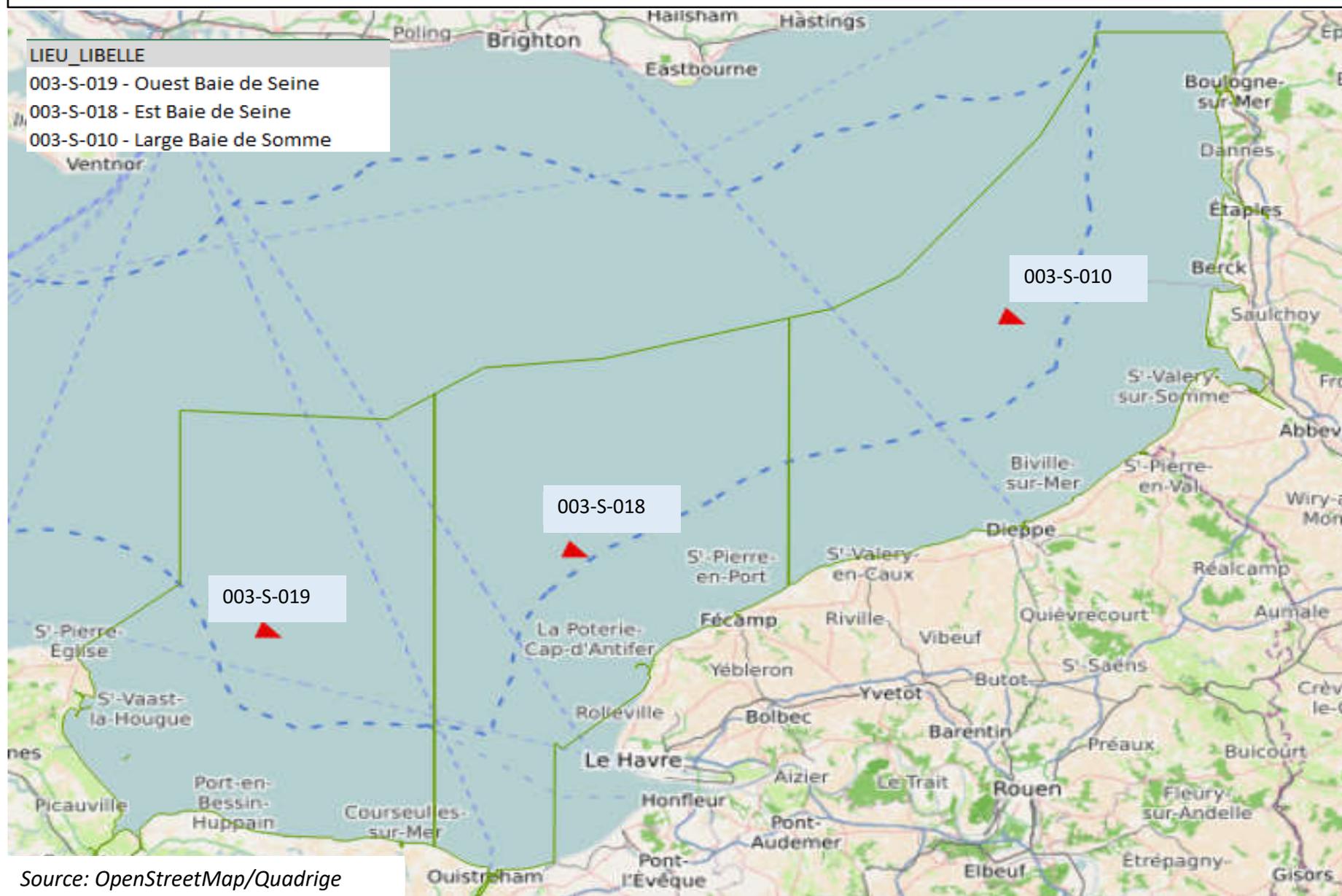
Remarques du LER :

Zones marines quadriges 03 & 29/ Secteur géographique : Manche Nord Est



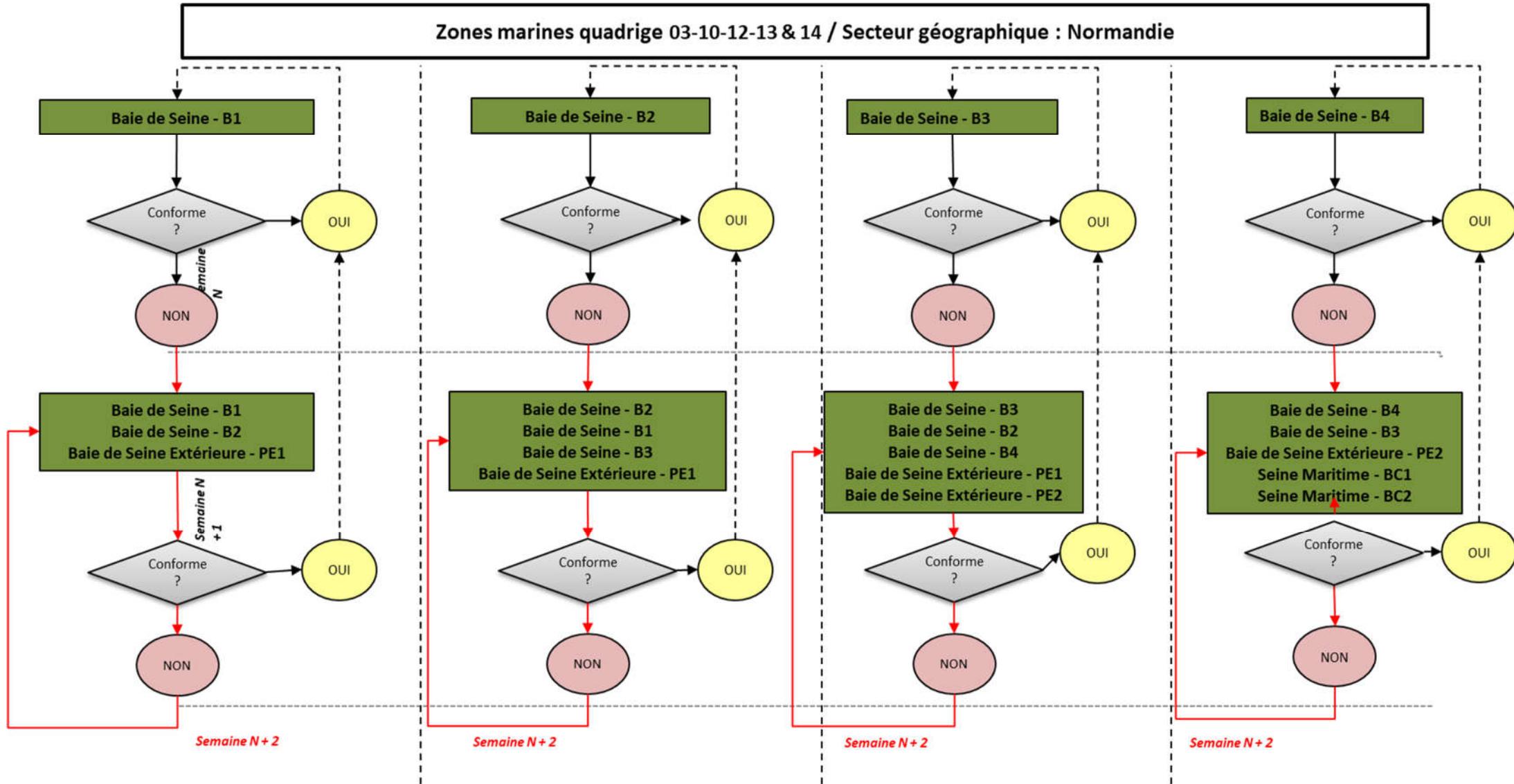
Remarques du LERN : Néant

Zone marine Quadrigé 003 / Secteur géographique : Manche Nord Est



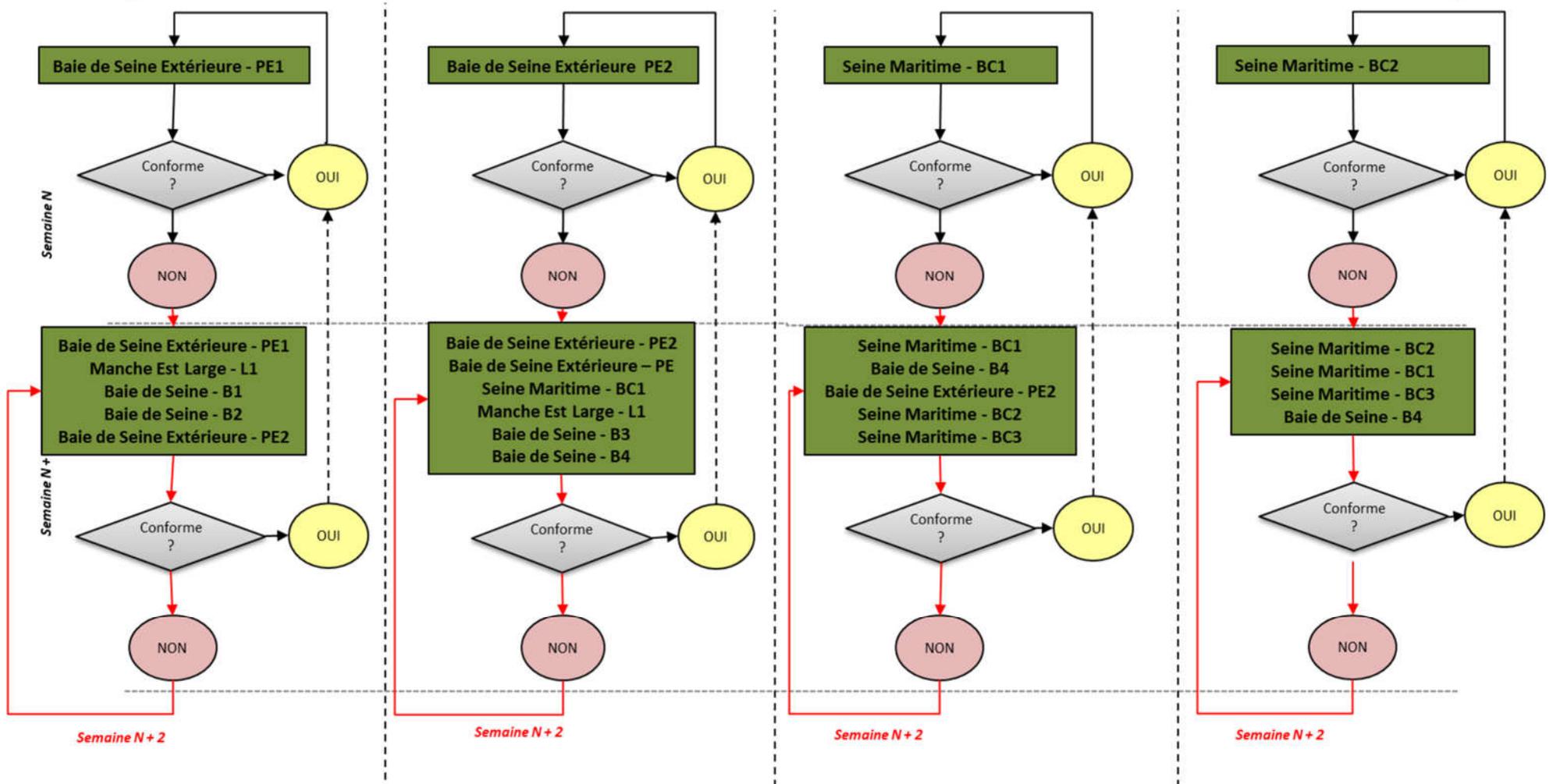
Source: OpenStreetMap/Quadrigé

Zones marines quadrige 03-10-12-13 & 14 / Secteur géographique : Normandie



Remarques du LERN : Néant

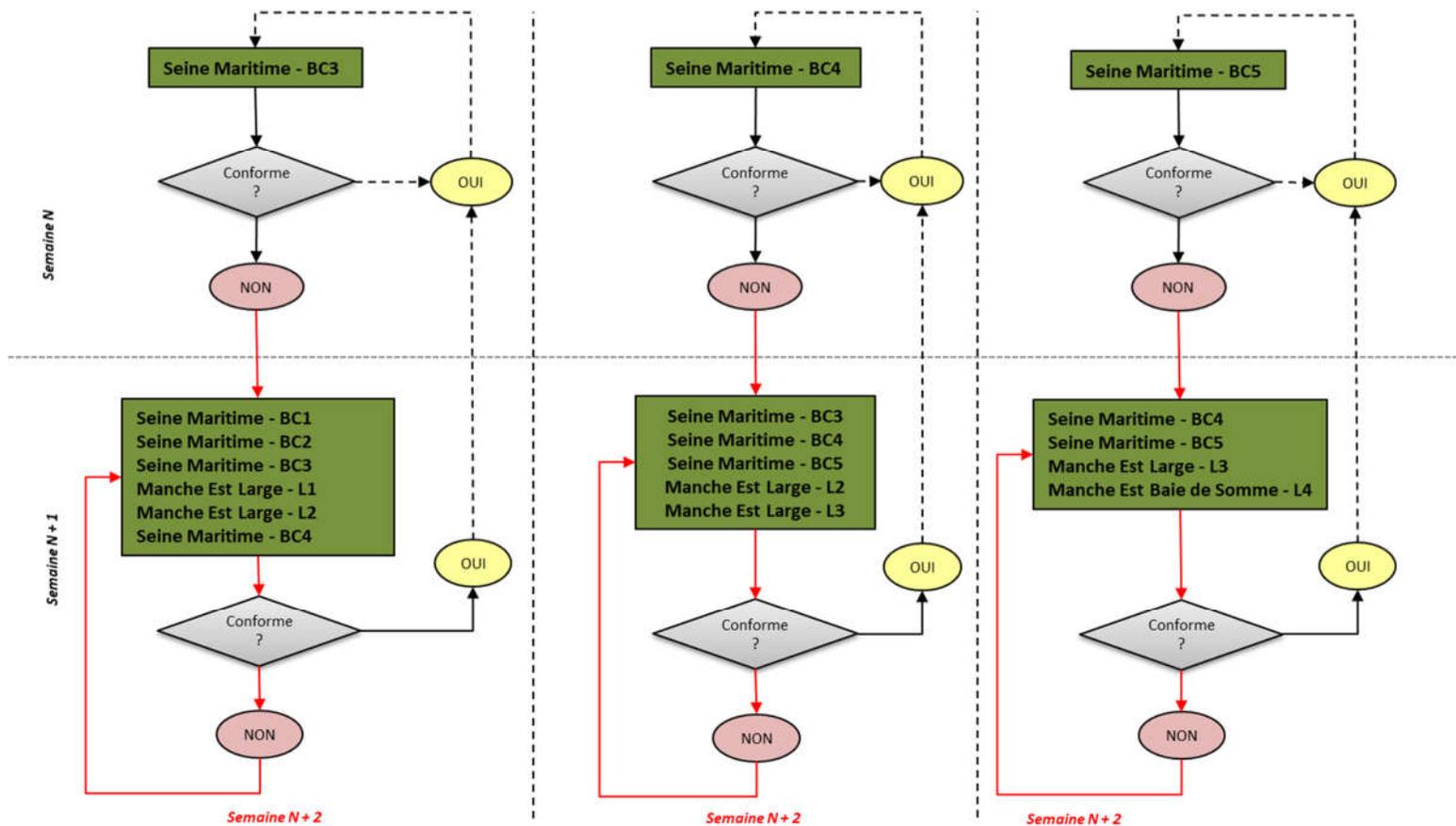
Zones marines quadrige 03-09-10-12-13 & 14 / Secteur géographique : Normandie



Remarques du LERN : Zones et périodes à risques 2024

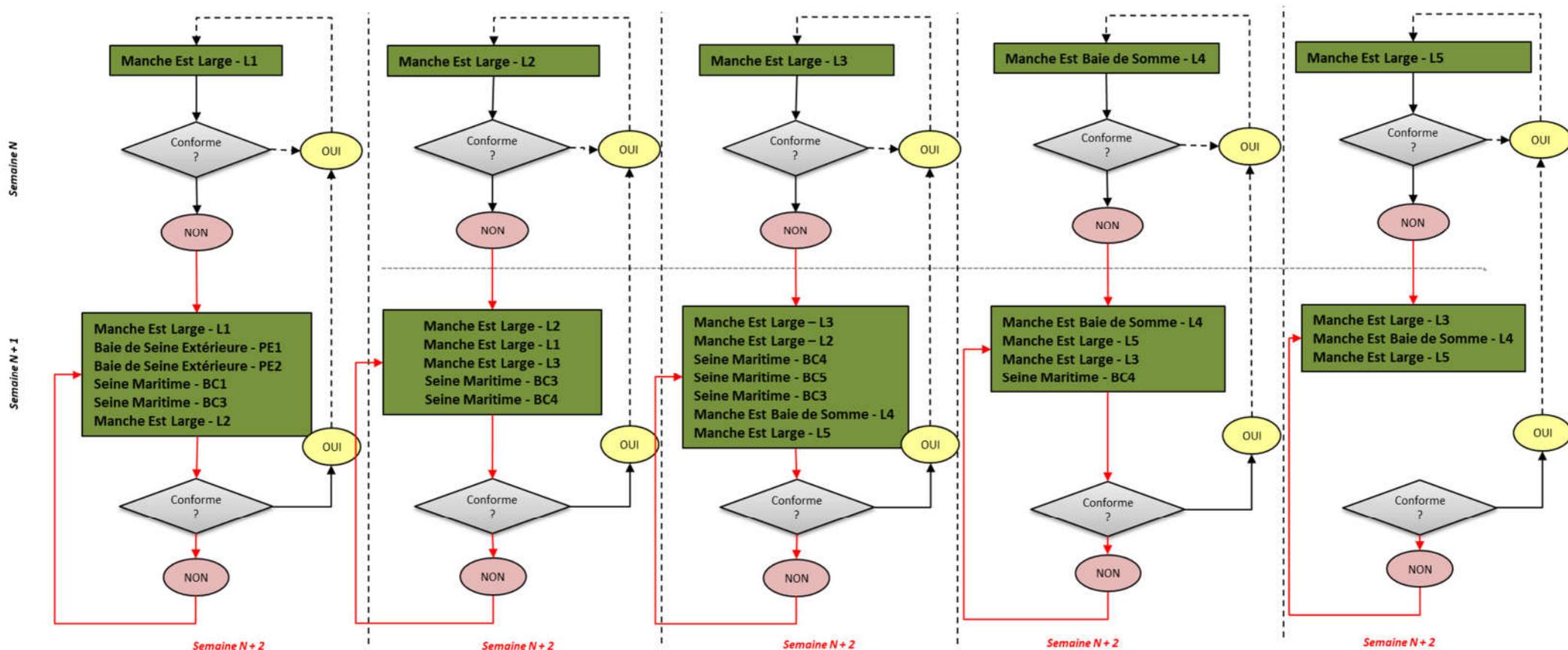
Zone marine	Lieu concerné de la zone		Jan	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aou	Sep	Oct	Nov	Dec
010 - Baie de Seine et Orne	010-S-247	Seine Maritime - BC1												
010 - Baie de Seine et Orne	010-S-248	Seine Maritime - BC2												

Zones marines quadrige 03-08-09 / Secteur géographique : Normandie



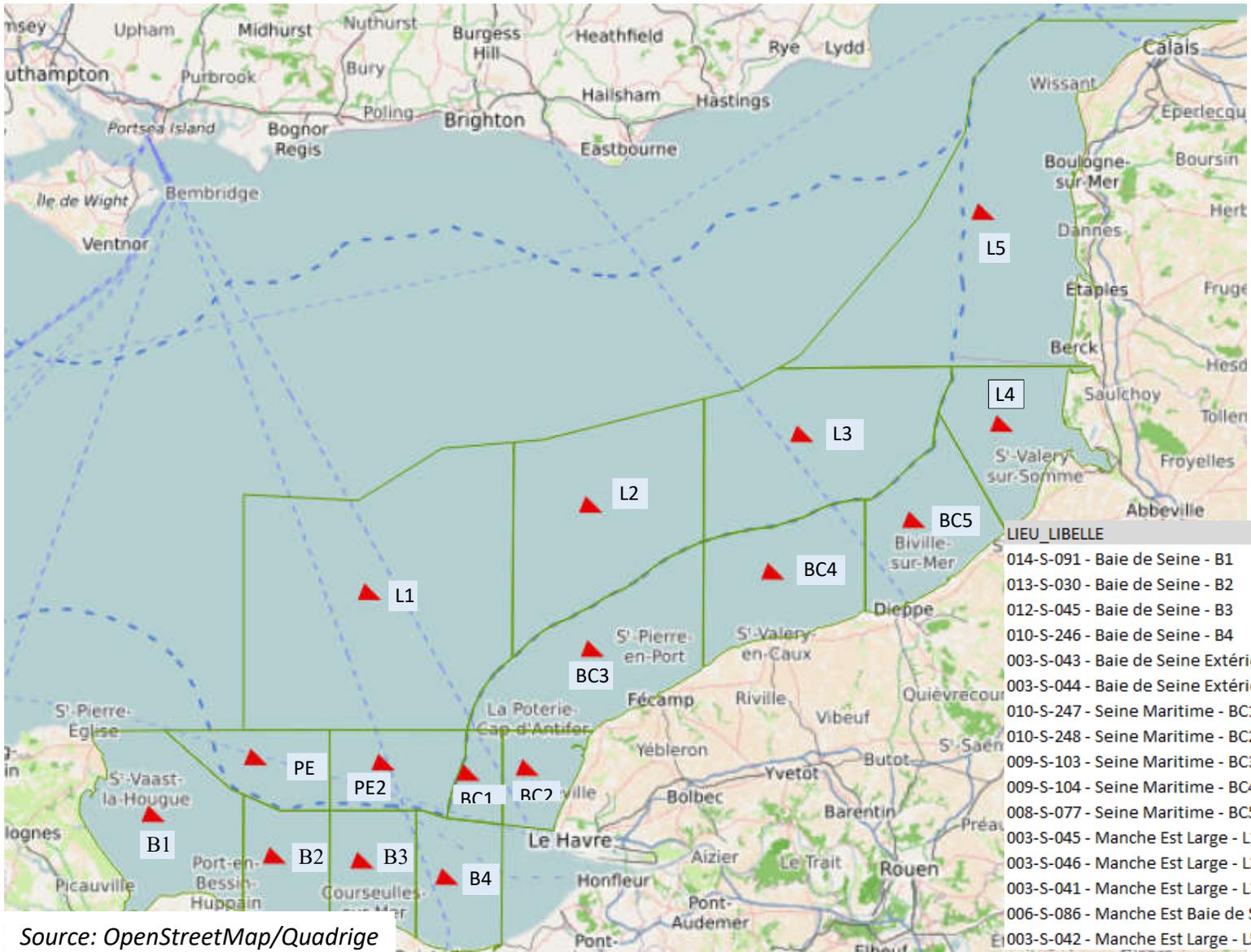
Remarques du LERN

Zones marines quadrige 03-06-08-09 & 10 / Secteur géographique : Normandie



Remarques du LERN : Néant

Zone marine Quadrigé / Secteur géographique : Normandie



LIEU_LIBELLE
014-S-091 - Baie de Seine - B1
013-S-030 - Baie de Seine - B2
012-S-045 - Baie de Seine - B3
010-S-246 - Baie de Seine - B4
003-S-043 - Baie de Seine Extérieure - PE1
003-S-044 - Baie de Seine Extérieure - PE2
010-S-247 - Seine Maritime - BC1
010-S-248 - Seine Maritime - BC2
009-S-103 - Seine Maritime - BC3
009-S-104 - Seine Maritime - BC4
008-S-077 - Seine Maritime - BC5
003-S-045 - Manche Est Large - L1
003-S-046 - Manche Est Large - L2
003-S-041 - Manche Est Large - L3
006-S-086 - Manche Est Baie de Somme - L4
003-S-042 - Manche Est Large - L5

Source: OpenStreetMap/Quadrigé